

REPORTAGE Les parcs naturels de la région Rhône-Alpes fédèrent les habitants pour qu'ils produisent leur propre électricité. La première « centrale villageoise » a été inaugurée cet hiver dans le parc du Pilat

Une « centrale villageoise » parie sur l'énergie solaire



BÉNÉVENT TOSSERI

Cet hiver, les toits courants sur la salle polyvalente et la mairie des Haies se sont parés de panneaux photovoltaïques.

LES HAIES (Rhône)
De notre correspondant

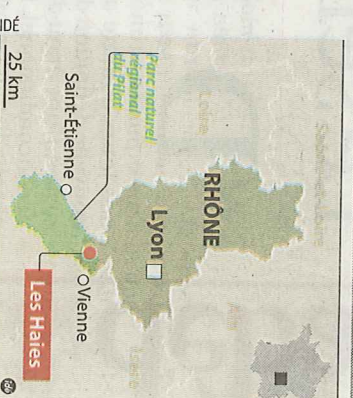
Serpentant entre les vignobles plantés sur les coteaux plongeant abruptement vers le Rhône, la route débouche enfin sur un plateau. Bâties sur la côte désormais en pente douce, les maisons de la commune des Haies n'ont plus pour horizon lointain que le sommet enneigé du mont Pilat. Rien ici ne vient éclipser la course du soleil. « *C'est l'emplacement idéal* », diagnostique Claude Bonnel, premier adjoint de ce village de 780 habitants.

Cet électromécanicien retraité a équipé le toit de sa maison de panneaux photovoltaïques. Comme des milliers de Français, il revend sa production à EDF, et compte rentabiliser son investissement en une décennie. C'est un pionnier, à l'image d'Hervé Culleron, habitant d'une commune voisine. Sur sa voiture, il a posé des autocollants antinucéaire. Et sur sa toiture, lui aussi, un panneau solaire. « *Je chauffe mon eau six mois par an. Et cela depuis plus de vingt ans*, sourit-il. A

l'époque, on m'a pris pour un utopiste ! » Aujourd'hui, il préside la SAS Centrales villageoises de la région de Condrieu, une initiative innovante qui défend un modèle de développement à partir de l'énergie photovoltaïque dans une démarche de gouvernance, de valorisation paysagère, de maîtrise énergétique et d'investissement partagé.

Aux Haies, on chauffe depuis longtemps la salle des fêtes par géothermie. Et la commune a décidé de couper l'éclairage de la voie publique entre 23 heures et 6 heures du matin. Question d'économie. Mais cet hiver, les toits courants sur la salle polyvalente et la mairie se sont parés de panneaux. Tout comme ceux de la cantine scolaire et de l'école. La centrale villageoise a vu le jour à l'initiative du parc naturel régional du Pilat. « *Nous en avons eu l'idée en 2010*, raconte Noémie Poize, chargée de mission à Rhône-Alpes éner-

gie environnement, partenaire des parcs naturels de la région. *Ils étaient sollicités par des opérateurs privés souhaitant occuper le foncier agricole avec des fermes photovoltaïques. Nous avons alors imaginé de produire des énergies renouvelables plus vertueusement, en prenant en considération l'impact paysager, en générant des retombées économiques locales, et en impliquant les citoyens.* »



La commune a décidé de couper l'éclairage de la voie publique entre 23 heures et 6 heures du matin. Question d'économie.

Des réunions publiques sont alors organisées dans la communauté de communes de Condrieu. Et c'est le village des Haies qui est retenu pour expérimenter le dispositif sur ce territoire. En plus des bâtiments communaux, une dizaine de propriétaires proposent alors de louer leur toit. Quatre seulement seront retenus, en tenant compte de l'orientation, de la solidité de la charpente, des obstacles visuels ou de la possibilité de raccorder l'installation aux réseaux d'électricité, sous-dimensionnés en zone rurale. « *Nous savions bien que cela ne nous rapporterait pas grand-chose, à peine 150 € par an* », témoigne Jean-Pierre Bonny. Ce retraité ne s'en soucie pas. Si sa fille, « *la patronne de la maison* », a décidé de s'engager, c'est « *pour le bien de la communauté* ».

Même discours chez Les Bourget, quelques maisons plus haut, où les panneaux encastres dans la toiture se remarquent à peine. Voilà vingt-cinq ans que la famille en quête de sens a quitté Lyon pour s'installer à la campagne. Ils étaient tombés de haut le jour où on les invita à venir chercher des pastilles d'iode à la pharmacie... « *La centrale nucléaire de Saint-Alban est à dix kilomètres de chez nous* », soupire Yves Bourget. « *Désormais* », la famille ne savait « *que faire. Sinon baisser notre propre consommation d'électricité.* »

Lorsque l'occasion d'entreprendre une action impliquant tout le village s'est présentée, ils n'ont pas hésité à mettre à disposition leur maison bardée de bois. « *Le temps de poser les panneaux et d'installer l'onduleur a été autant l'occasion d'entamer la conversation* », explique ce cinéaste. Car pour nombre d'habitants, « *il a fallu démontrer la solidité du projet*, rapporte Hervé Culleron. *Beaucoup étaient dubitatifs. Certaines entreprises ont donné une mauvaise image de la filière, en posant des installations qui ne fonctionnaient pas, ou en provoquant des fuites de toiture* », explique le président ●●●

REPÈRES

HUIT « CENTRALES VILLAGEOISES »

• **Huit « centrales villageoises »** doivent voir le jour dans les prochaines années. Elles sont situées dans cinq parcs naturels de la région Rhône-Alpes (Baronnies provençales, massif des Bauges, monts d'Ardeèche, plateau du Vercors-Trièves, Pilat). Après Les Haies, la prochaine devrait

être inaugurée au mois d'avril, en Savoie.

RENSEIGNEMENTS : www.centralesvillageoises.fr.

• **Accompagné par Rhône-Alpes énergie environnement**, le programme commence à faire tache d'huile. Trois autres projets sont en germe dans le Queyras et le Lubéron, en Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Et l'agence entend diffuser son modèle dans tous les territoires ruraux qui en feraient la demande.